

large de l'ensemble de la structure sociale. J'inviterais donc le député à être plus précis dans ses observations.

[Français]

L'hon. M. Asselin: Monsieur le président, j'étais à discuter du bill dont la Chambre est saisie, et je faisais état des déclarations récentes du premier ministre et du ministre des Affaires sociales du Québec.

Si je me suis éloigné du sujet, c'est que mon collègue et ami, le député de Témiscamingue, m'a posé des questions. Évidemment, j'ai tenté de lui répondre du mieux que j'ai pu, mais je lui dis que s'il veut réellement le bien des Québécois, il devra, à mon sens, tenir compte des objectifs du gouvernement du Québec.

Lorsque le gouvernement du Québec a dit qu'avec l'augmentation des pensions de sécurité de la vieillesse et de celles des anciens combattants on a saboté un régime intégré qu'il voulait mettre en œuvre, le gouvernement du Québec, tous les députés québécois du gouvernement fédéral...

M. Caouette: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Honey): A l'ordre. L'honorable député de Témiscamingue invoque le Règlement.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, nous étudions le bill C-208, qui touche directement les anciens combattants. Or, les déclarations du premier ministre du Québec ou de son ministre des Affaires sociales ne se rattachent pas du tout au bill à l'étude. Au fait, elles ne le mentionnent même pas. Le bill relatif à la pension de sécurité de la vieillesse n'est pas à l'étude actuellement, et je crois que l'honorable député de Charlevoix, à qui je n'en veux pas du tout, loin de là, puisque c'est un de mes bons amis, devrait s'en tenir à la teneur du bill C-208, qui tend à relever les pensions des anciens combattants. Et quand nous en serons au bill sur la pension de sécurité de la vieillesse, peut-être que j'applaudirai le député de Charlevoix.

L'hon. M. Asselin: Si j'ai fait ces remarques, monsieur le président, c'est que mon collègue, qui vient de m'interrompre, m'a amené à les faire. Et comme je ne suis pas homme à refuser la bataille, j'ai voulu répondre à ses arguments.

Mais je dis, monsieur le président, que nous applaudissons évidemment à l'augmentation des pensions générales aux personnes âgées et aux anciens combattants. Et je répète ce que j'ai dit au début, à savoir que si le gouvernement a bougé, c'est que depuis trois ans, nous nous sommes efforcés de le convaincre que les gens qui sont touchés par le bill C-208 n'avaient pas un revenu suffisant.

Ce que je n'aime pas, c'est qu'on attend à la veille des élections fédérales...

Une voix: C'est bien ça.

L'hon. M. Asselin: ... pour présenter un bill en vue de récolter des votes.

Je dis que notre société a atteint une plus grande maturité qu'autrefois, alors qu'on pouvait distribuer des sucettes et des bonbons à la veille d'élections fédérales, et dire: Nous accordons une augmentation dans tel ou tel domaine, et tous les gens voteront pour nous.

A ce stade, je m'adresse au gouvernement et je lui dis que s'il a voulu présenter un enjeu électoral, il se trompe énormément, puisque les gens de chez nous ont évolué

plus qu'il ne pense. Ils ont atteint la maturité politique: ils lisent, écoutent, examinent, analysent un gouvernement et le jugent non pas sur un budget préélectoral, mais sur une administration de quatre années.

Et comme au cours de cette administration beaucoup de gens ont grandement souffert de manque de travail, ce ne sera pas l'augmentation des pensions versées aux personnes âgées et aux anciens combattants qui leur fera oublier que cette administration ne peut évidemment pas racheter toutes ses erreurs par un budget préélectoral.

C'est dans cette perspective que je dis que nous sommes en faveur des augmentations, mais je n'en préviens pas moins le gouvernement qu'il se trompe grossièrement lorsqu'il s' imagine qu'il va «passer le buvard» sur toutes les erreurs qu'il a faites sur le plan économique et social durant quatre ans, et qu'à la veille d'élections fédérales, à la faveur d'une augmentation de pensions, tous les gens diront tout simplement: Même si les ministériels se sont trompés durant quatre ans, nous leur accordons notre appui.

Je vois ici un des principaux ministres, celui des Affaires des anciens combattants (M. Laing), et je lui dis qu'il ne songe pas réellement aux anciens combattants, puisqu'ils ne reçoivent, à la veille des élections, qui se tiendront peut-être le 17 juillet, une augmentation pitoyable, en retour des services qu'ils ont rendus au pays, pour la sauvegarde de la démocratie et de la liberté non pas seulement au Canada, mais également outre-mer.

Mais que le ministre n'aille pas s'imaginer que les augmentations aussi faibles qu'on donne aux anciens combattants les inciteront à voter d'emblée pour un gouvernement qui, pendant quatre ans, a oublié leurs souffrances, leur dévouement et leurs efforts pour sauver la démocratie.

[Traduction]

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, avec la concision habituelle de mon parti, je puis exprimer mes idées en une minute, je crois. Je veux dire trois choses. D'abord, je veux remercier les députés qui, dans leurs discours, ont reconnu les efforts que mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a déployés depuis des années pour chercher à améliorer les conditions de vie, les pensions et autres avantages destinés à nos anciens combattants. Deuxièmement, j'accueille avec plaisir cette proposition du gouvernement qui, au moins, apportera aux anciens combattants des prestations alignées sur le coût de la vie qui s'accroît sans cesse. Si on omet de le faire, ils devront envisager une réduction continue de leurs moyens financiers. On pourrait comparer cette mesure particulière aux deux ou trois comprimés d'aspirine qu'on administre après un malaise de dix ans. Mais c'est un pas dans la bonne voie.

• (2050)

Troisièmement, je termine en incitant tous les députés—ils ne sont pas tous membres de mon parti, loin de là—à continuer à exhorter le gouvernement et le ministre à reconnaître la nécessité de majorer la pension de base et autres avantages dont devraient jouir les vétérans canadiens, pour mettre un frein à la baisse de leur niveau de vie et leur donner ce qu'ils méritent.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, j'ai le devoir de dire quelques mots sur l'augmentation des pensions accordées aux anciens combattants. Il me fait plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi C-208.